

La FSU à sa demande obtient :

- un document relatif à la DGH et les effectifs par structure définitifs à la rentrée de septembre 2017 en lycée pour avoir des points de comparaison en vue de la futur réforme du lycée ;
- un document actualisé de la liste de BMP pour les vœux TZR.

### **Présentation du champ d'intervention, des missions et des moyens du service social en faveur des élèves :**

Mme Durand présente la carte et la réactualisation des missions. Sont prioritaires dans cet ordre et avec une couverture en présentiel pour les 25 établissements suivants :

- les établissements REP et REP+ (Brossolette, Camus, Pithou, Jacobins, Noyer Marchand, Langevin Romilly, Marie Curie);
- les collèges ruraux avec un taux PCS (professions et catégories socioprofessionnelles ) défavorisées au dessus de 50% (Cité scolaire Bar/Aube, Aix en Othe, Arcis/Aube, La Villeneuve, P.Portier Bar/Seine);
- établissements accueillant des ULIS et des UPE2A (Eureka, Beurnonville, Brienne, Bouilly) ;
- les lycées professionnels ou avec internat (G.Voisin, Marie de Champagne, Les Lombards, Diderot, Val Moré, Herriot, Joliot Curie).

Les 11 autres établissements seront couverts « en réseau », c'est-à-dire qu'un conseil technique par téléphone sera privilégié avant une éventuelle intervention dans l'établissement.

### **Ajustement des structures en 6ème collège :**

3048 élèves affectés en 6ème contre 2996 prévus.

91 élèves en 6ème SEGPA contre 103 prévus.

Des ouvertures de 6ème :

- aux Jacobins (passe de 110 élèves pour 5 divisions en mars à 141 élèves pour 6) ;
- à Marie Curie (passe de 169 élèves pour 7 divisions en mars à 195 élèves pour 8) ;
- à Chaource (passe de 55 élèves pour 2 division en mars à 62 élèves pour 3).

La FSU demande quels sont les moyens supplémentaires alloués à ces établissements pour l'ouverture d'une classe supplémentaire. L'administration répond que l'enveloppe est la même que l'établissement soit classé en Education Prioritaire ou non, c'est-à-dire 29h abondés dans la dotation.

Des fermetures de 6ème :

- à Bouilly (passe de 155 élèves pour 6 divisions en mars à 133 élèves pour 5) ;
- à Nogent (passe de 172 élèves pour 7 divisions en mars à 162 élèves pour 6) ;

Une fermeture conditionnelle à Vendevre (passe de 56 élèves pour 3 divisions en mars à 58 élèves pour 2) ;

Des établissements en « surbooking » (c'est-à-dire avec plus de 28 élèves/classe en 6ème hors Éducation Prioritaire et plus de 25 élèves/classe en Éducation Prioritaire) :

- un surbooking de +2 élèves à Camus qui est REP+ avec 152 élèves pour 6 divisions soit une moyenne de

25,33 élèves/classe alors que le seuil est de 25 élèves/classe ;

- un surbooking de +4 élèves à Méry/Seine qui est REP+ avec 116 élèves pour 4 divisions soit une moyenne de 29 élèves/classe alors que le seuil est de 28 élèves/classe ;
- un surbooking de +3 élèves à Pithou qui est REP avec 153 élèves pour 7 divisions soit une moyenne de 25,5 élèves/classe alors que le seuil est de 25 élèves/classe ;

La FSU fait remarquer que le « surbooking » en 6ème devient une norme, une habitude qui n'existait pas ou peu auparavant (seul Marie Curie était en surbooking en 2016-2017). Nous avons trois établissements cette année et potentiellement un 4ème s'il y a une fermeture de 6ème à Vendeuvre (surbooking de +2 élèves avec 58 élèves pour 2 divisions soit une moyenne de 29 élèves/classe alors que le seuil est de 28 élèves/classe).

De plus, certains établissements sont eux aussi proche d'avoir des fermetures. C'est pourquoi nous demandons quelle est la règle de départage entre les établissements pour décider ceux qui seront en « surbooking » ou non.

L'administration répond qu'Affelnet ne représente pas totalement la réalité, qu'il faut attendre les inscriptions afin d'ajuster les moyens au plus juste (car l'enveloppe des moyens n'est pas suffisante, ce qui cause une contrainte forte). L'administration travaille en ce moment sur les moyens des niveaux 5ème, 4ème et 3ème afin d'affiner au jour le jour, même s'il y a moins de situations tendues sur ces niveaux.

La FSU demande quels sont les moyens supplémentaires pour les établissements en surbooking.

L'administration répond que Méry aura une enveloppe de 5h dans la répartition.

La FSU fait remarquer la situation toujours critique du collège Langevin Sainte Savine dont les seuils vont être atteints une nouvelle fois (197 élèves pour 6 classes soit une moyenne de 27,8 élèves/classe). L'administration répond que le collège entrera l'an prochain en travaux pour accueillir davantage d'élèves.

De même, la FSU relève la situation de Langevin Romilly (REP) dont le seuil est atteint (100 élèves pour 4 classes donc 25 élèves/classe) alors que cela fait des années qu'il y a un fort turn-over dans la bassin de Romilly avec les arrivées de la région parisienne (problème notamment rencontré l'an dernier sur le niveau seconde du lycée J. Curie Romilly).

### **Ouverture sections sportives :**

- Football à Arcis/Aube ;
- Athlétisme à Brienne ;
- Football à Joliot Curie.

### **Ouverture classe UPE2A dans le second degré (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants):**

- Pithou
- Eureka ;
- LP G.Voisin à Troyes.

### **Assouplissement de la carte scolaire :**

Mr Bablon indique qu'afin d'optimiser les structures là où il y a de la place (capacité d'accueil possible) :

- Les futurs élèves relevant de Romilly Langevin iront en priorité vers le Noyer Marchand Romilly ;
- Les futurs élèves relevant de Camus iront en priorité vers Brossolette.

Sur les dérogations, il y a 262 demandes (250 en 2016-2017) et 188 acceptées (207 en 2016-2017) soit 71,7% acceptées (contre 82,8%). Les priorités sont toujours dans l'ordre :

- Handicap ;
- Raisons médicales ;
- Boursier ;
- Fratrie ;
- Domicile ;
- Parcours particuliers ;
- Autres motifs.

8 refus pour les parcours particuliers (correspond aux échecs aux tests sportifs des élèves), 7 refus sur le motif DOMICILE (car pas assez de places dans l'établissement, la capacité d'accueil étant atteinte), 59 refus pour demande « Autres motifs »(pour 81 demandes, soit 27% acceptées contre 61% l'an dernier).

Les établissements où il y a le plus de demandes sont :

- Beurnonville (48 dérogations entrantes et 15 acceptées, 19 dérogations sortantes et 19 acceptées) ;
- Camus (33 dérogations entrantes et 27 acceptées, 16 dérogations sortantes et 12 acceptées) ;
- Marie Curie (40 dérogations entrantes et 32 acceptées, 8 dérogations sortantes et 3 acceptées) ;
- Langevin Sainte Savine (20 dérogations entrantes et 8 acceptées, 7 dérogations sortantes et 7 acceptées) ;
- Pithou (19 dérogations entrantes et 16 acceptées, 32 dérogations sortantes et 25 acceptées) ;
- Langevin Romilly (6 dérogations entrantes et 4 acceptées, 12 dérogations sortantes et 12 acceptées) ;
- Jacobins (13 dérogations entrantes et 13 acceptées, 42 dérogations sortantes et 19 acceptées) ;
- Brossolette (10 dérogations entrantes et 10 acceptées, 32 dérogations sortantes et 21 acceptées) ;

### **Questions diverses posées par la FSU :**

#### **1) Pouvez-vous faire un point sur les SEGPA de Bouilly et Arcis ?**

La SEGPA de Bouilly est maintenue (3 élèves en 6ème pour une capacité d'accueil de 8 élèves).

La SEGPA d'Arcis ferme définitivement.

Sur les 5 élèves de 6ème : 4 iront en 5ème « classique », 1 à l'EREA de Joigny (89)

Sur les 5 élèves de 5ème : 2 iront en 4ème « classique », 1 à la SEGPA d'Eureka, 1 à l'EREA Marne, 1 en attente pour l'EREA Wassy (52)

Sur les 5 élèves de 4ème : 1 ira en 3ème « classique » 1 à la SEGPA d'Eureka, 1 à la prépa de G.Voisin, 1 en DIMA, 1 est en attente de réponse des Cordeliers.

136 demandes présentées pour une intégration en 6ème SEGPA (90 CM2 et 46 ULIS), 93 dossiers sont acceptés.

Pour le passage de la 6ème SEGPA vers la 5ème SEGPA : 120 dossiers dont 116 iront en 5ème SEGPA, 4 sortent du dispositif.

#### **2) Lors du dernier CTSD, un rappel auprès des chefs d'établissement sur le dédoublement des classes de LCA (langues et cultures de l'Antiquité) à partir de 30 élèves a été évoqué. A t-il été effectué ?**

Mr Bablon affirme qu'il n'y a pas eu de rappel départemental, qu'il s'agit d'une compétence académique. Cette question est en cours d'instruction car les services du Rectorat sont en attente des remontées d'effectifs des chefs d'établissement.

La FSU rappelle que si la règle du dédoublement à partir de 30 élèves ([voir B.O](#)) , il y a un fort risque que les chefs d'établissement empêchent des inscriptions d'élèves pour les LCA afin de tenir dans l'enveloppe, alors que les moyens sont attribués par le Rectorat. Il est alors nécessaire de les rassurer sur l'octroi de ces moyens.

Mr Bablon comprend le risque et prend note.

L'UNSA explique qu'elle ne comprend pas pourquoi un chef d'établissement aurait intérêt à empêcher des élèves de s'inscrire en LCA. Mr Bablon répond qu'il faut faire des choix car l'enveloppe est limitée même si cela doit être tranché au sein de l'établissement et non par le chef seul.

#### **3) Suite au groupe de travail annoncé pendant le dernier CTSD, aurons nous des ouvertures de classes bilangues et européennes et à quel endroit ?**

Pour le moment, une seule classe d'après les remontées : EURO Anglais/Histoire-Géographie Lycée Bachelard Bar/Aube.

Pour les classes bilangues Anglais-Allemand en collège : Camus, Piney, G.Bachelard Bar/Aube

Mr Bablon rappelle que les bilangues qui ne sont pas dites « de continuité » devront se financer sur les moyens propres de l'établissement.

#### **4) Un travail dans les collèges sur "devoirs faits" vient d'avoir lieu. Comment se décide la répartition de l'enveloppe de ce dispositif pour l'année 2018-2019 ?**

L'administration a reçu les demandes d'heures des collèges en HSE. Même s'ils sont en attente de l'enveloppe définitive, du type de personnel intervenant envisagé, le montant serait en moyenne autour de 360 HSE par établissement (soit environ 10h par semaine).

Nous demandons s'il y a des disparités importantes. L'administration répond que cela dépend de la taille de l'établissement et de ce qu'ils ont fait remonter.

Le volume est important, environ 4 fois plus que cette année.

#### **5) Certains chefs d'EPL font voter la répartition de la DHG en juin, sans même une présentation plus tôt dans l'année. Un rappel sur l'importance d'un dialogue local peut-il être fait ?**

Mr Bablon confirme l'importance d'un dialogue local préalable. Lors d'un séminaire management, il a été rappelé que le travail collaboratif est nécessaire, que l'on y gagne toujours s'il y a transparence. Il en reparlera dans le cadre des CREP (compte-rendu d'entretien professionnel) des chefs d'établissement.

Le SGEN affirme que le fait que les votes soient réalisés trop tôt en janvier pose problème. La FSU rappelle que la plupart du temps, le vote se tient en février ou mars et qu'il est surtout important de faire remonter des informations dans le cadre du mouvement Intra-académique. En effet, comment conseiller au mieux les collègues si nous n'avons pas une liste exacte des postes supprimés, ouverts, en complément de service. Cela est aussi générateur de conflits et tensions car il y a un manque de transparence dans l'établissement. Mr Bablon comprend et affirme que la répartition des moyens doit être une décision collective, qu'il ne doit pas y avoir la cour dans le bureau du chef.

#### **6) Peut-on avoir un point sur l'aide/les emplois relatifs à l'informatique dans les établissements (AED, mission IMP, ...) ?**

L'administration demande des précisions. La FSU précise alors que l'informatique est de plus en plus exigé (appel, cahier de texte en ligne, ...) mais que les problèmes inhérents de connexion, d'obsolescence (des PC tournent encore sur windows XP qui n'est plus mis à jour) rendent le quotidien difficile. Il est alors nécessaire d'avoir une aide qui couvre au mieux tous les établissements en particulier ruraux, ce qui n'est pas dans l'air du temps (encore un emploi AED TICE en moins au lycée Marie de Champagne).

Mr Bablon va questionner le Rectorat.

#### **7) Une école du socle semble vouloir se mettre en place dans la précipitation au collège de Chaource. Les personnels sont très inquiets à causes des problèmes de sécurité non résolus notamment pour les élèves de primaire qui se trouveront au contact d'élèves beaucoup plus âgés. Quelle est la position de Monsieur l'inspecteur à ce sujet ?**

La communauté de commune et le conseil départemental n'étaient pas pour le projet, il n'a donc pas été présenté en C.A, il est donc annulé.

Mr Bablon soutenait le projet et pensait qu'il n'y aurait pas de difficulté à accueillir deux classes car les équipes ont travaillé dessus sur la durée.

La FSU précise que les raisons premières de ce projet était uniquement pécuniaires et que tout autre argument était alors inaudible.

Mr Bablon précise qu'il veut construire, pas déconstruire, et que cette annulation déçoit certains enseignants et élèves.

L'UNSA intervient pour dire qu'ils ont des idées d'établissements où un tel projet pourrait se mettre en place. Mr Bablon répond que si le projet vient des équipes éducatives, il le soutiendra.

